

**LES RELATIONS
ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE
ET LES POUVOIRS PUBLICS**

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE À LUBUMBASHI

Lubumbashi, République démocratique du Congo, 5 - 7 juillet 2007

Atelier international co-organisé par

le Maire de la ville de Lubumbashi

l'Observatoire du changement urbain de l'UNILU

un Comité ad-hoc de forces vives de la société civile locale

et

le centre

Développement et Civilisations – Lebret-Irfed

DEVELOPPEMENT ET CIVILISATIONS
LEBRET - IRFED



UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI
Observatoire du changement urbain (OCU)



Développement et Civilisations - Lebret-Irfed

49 rue de la Glacière
75013 Paris, France

contact@lebret-irfed.org
www.lebret-irfed.org

UNIVERSITE DE LUBUMBASHI
Observatoire du changement urbain

B.P. 1825

Lubumbashi,

République démocratique du Congo

www.unilu.ac.cd/Apropos/recherches/ocu.htm

Nous tenons à remercier :

Action de Carême, Suisse,

Trócaire, Irlande,

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD),

pour leur appui financier à la réalisation de cette initiative.

Publication du centre Développement et Civilisations – Lebret-Irfed
Septembre 2007

Prix de vente : 10 € frais de port compris

LES RELATIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES POUVOIRS PUBLICS

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE À LUBUMBASHI

Lubumbashi, République démocratique du Congo, 5 - 7 juillet 2007

Atelier international co-organisé par

le Maire de la ville de Lubumbashi

l'Observatoire du changement urbain de l'UNILU

un Comité ad-hoc de forces vives de la société civile locale

et

le centre

Développement et Civilisations – Lebret-Irfed

DEVELOPPEMENT ET CIVILISATIONS
LEBRET - IRFED



UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI
Observatoire du changement urbain (OCU)



 ACTION DE CAREME



TROCAIRE
Working for a Just World

SOMMAIRE

I. LES ORGANISATEURS	7
Développement et Civilisations - Lebret-Irfed	7
L'Observatoire du changement urbain	7
Le Comité ad-hoc local	8
M. Floribert Kaseba Makunko, Maire de la ville de Lubumbashi ..	8
II. LES PARTICIPANTS	9
III. LES ANTECEDENTS ET LES OBJECTIFS DE L'ATELIER	10
IV. LE PROGRAMME	13
V. ACCUEIL ET BIENVENUE À L'ATELIER	15
VI. LE DEROULEMENT, LA PROGRESSION METHODOLOGIQUE ET LES RESULTATS DE L'ATELIER	18
VII. CONCLUSIONS	23

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	
La synthèse des problèmes identifiés, des solutions proposées et des responsabilités respectives	29
ANNEXE 2	
La présentation des résultats obtenus par le consensus	32
ANNEXE 3	
Le rôle des différents acteurs	34
ANNEXE 4	
Les contributions internationales	
Intervention de Lily Razafimbelo de Madagascar	38
Intervention de Carlos Roque du Mozambique	39
ANNEXE 5	
Liste des membres de la plate-forme « Eau »	42

I. LES ORGANISATEURS

Développement et Civilisations - Lebret-Irfed

Un réseau international d'acteurs engagés pour le développement de tout l'homme et de tous les hommes

Association créée en 1958 par Louis-Joseph Lebret comme structure d'appui aux acteurs de développement, le centre **Développement et Civilisations – Lebret-Irfed** est un lieu permanent de réflexion, de formation et d'échange. Il anime un réseau international d'acteurs du développement qui affirment que :

- le développement concerne tous les hommes et tout l'homme
- l'être humain ne se réduit pas à ses fonctions économiques,
- le développement doit articuler les dimensions locale, régionale et mondiale.

Ces convictions, confrontées au contexte de la mondialisation, posent aujourd'hui de nouveaux défis. Face à la montée croissante des tensions économiques, interculturelles et inter-religieuses, le centre Développement et Civilisations Lebret-Irfed mène ses activités autour du thème *Dialogue des civilisations et développement des peuples*. Avec les participants de son réseau international, il entend ainsi contribuer à l'émergence d'une société plus juste et plus démocratique, en proposant des pistes de réflexion et d'action pour un développement équilibré, solidaire et durable pour tous.

Observatoire du changement urbain

L'Observatoire du changement urbain (OCU) était au départ un projet initié dans le cadre de la Coopération universitaire au développement, organe de la Coordination inter-universitaire francophone qui l'avait retenu parmi les Projets d'initiative propre pour les années 2000-2003. Il jouissait à ce titre d'un financement de l'Agence

générale de la coopération au développement de Belgique. Il était placé sous la promotion, en ce qui concerne la partie congolaise, de Jean Baptiste Kakoma Sakatolo Zambeze, alors recteur de l'UNILU¹, et, en ce qui concerne la partie belge, de Pierre Petit, chercheur qualifié du FNRS, Marc Poncelet, chargé de cours à l'Université de Liège, et Pierre de Maret, recteur de l'Université libre de Bruxelles. Après cette première période, l'OCU est devenu un centre de recherches de l'UNILU, bénéficiant d'un partenariat diversifié ainsi que du soutien financier et scientifique de la CUD dans le cadre de la Coopération universitaire institutionnelle au cours du plan quinquennal 2003-2007.

A travers ses études empiriques, l'OCU se propose de contribuer à une meilleure connaissance des transformations qui touchent les villes congolaises, et tout particulièrement Lubumbashi où le projet est installé.

Depuis mars 2000, l'OCU a entrepris plusieurs travaux de recherche dans une approche multi et transdisciplinaire. Ces recherches ont porté sur différents domaines de la vie sociale : la situation des ménages dans une économie de précarité, l'alimentation, le profil sanitaire, l'éducation, les Eglises, le deuil, la cartographie, la criminalité, les enfants de la rue, les plantes médicinales et l'eau dans la ville de Lubumbashi.

Il apparaît donc clairement que l'objectif que poursuit l'Observatoire est de constituer une banque de données multi-sectorielles devant servir de viatique indispensable pour le chercheur et de référence fiable pour les planificateurs, décideurs politiques et intervenants dont plus particulièrement les organismes internationaux et bailleurs de fonds impliqués dans le développement de son environnement.

C'est pour cela qu'avec le centre Développement et Civilisations – Lebret-Irfed, l'Observatoire a initié cette expé-

¹ Université de Lubumbashi

rience de réflexion sur ce sujet brûlant qu'est celui de l'accessibilité à l'eau potable pour nos populations, sur un terrain de collaboration entre pouvoirs publics et société civile. Ce sujet trouve son importance dans le fait qu'il est un des piliers du développement humain à travers le monde, un des chantiers du président de la République, une des priorités du programme triennal du gouvernement provincial du Katanga, un cheval de bataille pour le Maire de la ville de Lubumbashi.

Professeur Gabriel Kalaba Mutbusha,
Directeur coordonnateur de l'OCU

Le Comité ad-hoc local

Un « Comité local ad hoc » s'est formé au fur et à mesure du processus, pour assumer la préparation et la cohérence de l'événement, aussi bien du point de vue des contenus que de la logistique ; il s'est composé des personnes suivantes :

- Professeur Gabriel Kalaba Mutbusha, OCU, président du Comité,
- Placide Mukebo, responsable du Bureau diocésain de développement,
- Fidèle Banza, responsable du Comité régional des ONG,
- Les sœurs Justine Kahunga et Blandine Kitambo du CRAIP², avec Alice Mutete Sapato,
- Emery Kalonki Muya, OCU, chargé du suivi secrétariat et logistique.

L'appui de M. Floribert Kaseba, Maire de Lubumbashi

Floribert Kaseba, Maire de Lubumbashi, est membre de longue date du réseau international Lebret-Irfed.

Participant au séminaire d'Addis Abeba en 2001³, il y avait fait un exposé qui présentait, en lien avec les problèmes des Pays les moins avancés, la République

² Centre de recherche et de soutien aux initiatives de paix

³ cf. Chapitre III. Les antécédents et objectifs de l'atelier, page 10 de ce rapport

démocratique du Congo et la ville de Lubumbashi, et qui listait des propositions sur les moyens de réduire la pauvreté⁴. Il avait su montrer la contradiction saisissante de ce pays, et de cette ville, où coexistent les héritages d'une économie coloniale extravertie et l'application plus récente des ajustements structurels décidés au niveau international : malgré des ressources minières jugées inépuisables, la majeure partie de la population y évolue dans une extrême pauvreté.

Il s'était attaché à faire le tour de la macro-situation de la ville dont il assume la charge et à pointer tous les domaines concernés par l'assainissement global du milieu, tels que la réhabilitation des équipements collectifs :

- lutte contre l'insalubrité et la vétusté avec la reconstruction du marché central, l'évacuation des immondices, le curage des caniveaux ;
- lutte contre la mortalité infantile avec des campagnes de vaccination ;
- lutte pour l'éducation et l'école avec des campagnes d'éducation et d'information ;
- traitement de l'économie informelle ;
- élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, englobant les transports, les routes et les ponts.

Six ans après en avoir émis le vœu, il a pu accueillir le présent atelier.

⁴ Cet exposé est disponible sur demande : contact@lebret-irfed.org

II. LES PARTICIPANTS

Cet atelier a réuni plus de cent-soixante personnes :

- environ cent-vingt représentants des pouvoirs publics locaux, politiques et administratifs,
- une quarantaine de représentants de la société civile, ONG et associations de quartier,
- dix chercheurs et professeurs de l'Observatoire du changement urbain de l'Université de Lubumbashi,
- deux personnes du siège parisien de DCLI⁵,
- deux membres du réseau international Lebre-Irfed, l'un du Mozambique et l'autre de Madagascar.

La très forte participation des représentants des pouvoirs publics locaux doit beaucoup à l'engagement du maire de la ville de Lubumbashi, qui a insisté auprès des personnes clés des services administratifs et des délégations d'autorité municipales (bourgmestres des sept communes de Lubumbashi, chefs de quartier, de cellule ou de rue), sur leur responsabilité en tant qu'acteurs impliqués dans la recherche concertée de solutions aux problèmes de développement rencontrés par la population.

Les membres de la société civile, quoique nettement moins nombreux, ont cependant participé activement à l'élaboration des décisions concertées. L'assemblée a néanmoins reconnu la nécessité de veiller à rétablir un équilibre entre société civile et pouvoirs publics, lors des étapes qui feront suite à l'atelier.

⁵ Développement et Civilisations – Lebre-Irfed

III. LES ANTÉCÉDENTS ET LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

Au point de départ

A l'issue d'un séminaire international, tenu en 2001 à Addis Abeba (Ethiopie), « Société civile, développement local et mondialisation, le cas des Pays les moins avancés »⁶, les participants avaient souhaité la continuité de la réflexion sur ce thème.

L'un des participants, M. Floribert Kaseba Makunko, maire de Lubumbashi (RDC), avait alors offert d'accueillir une rencontre prenant appui sur les expériences concrètes – réussies ou difficiles – de relations entre société civile et pouvoirs publics de cette ville. Avec le concours du réseau international Lebret-Irfed, cette rencontre serait élargie à quelques participants d'Afrique australe afin de faciliter l'échange avec des pratiques déjà en cours et porteuses d'avenir⁷.

Au cours des années 2002-2003, un travail exploratoire a été mené entre le centre Développement et Civilisations - Lebret-Irfed et les membres de son réseau, à Lubumbashi et en Afrique australe, pour :

- affiner les objectifs d'une telle rencontre,
- produire un argumentaire,
- définir les rôles respectifs des partenaires de Lubumbashi, de la région Afrique australe et de Paris,
- définir, voire créer les structures de coordination nécessaires à la préparation, au déroulement et au suivi de la rencontre,
- entreprendre la recherche des fonds nécessaires à la réalisation de cette activité.

⁶ Co-organisé par le Centre L.-J. Lebret (devenu ensuite Développement et Civilisations – Lebret-Irfed), la CNUCED et le BIT (rapport en français et anglais, disponible sur demande : contact@lebret-irfed.org).

A la suite de ce séminaire, DCLI a réalisé avec les membres de son réseau international des rencontres sur le **Dialogue des civilisations** et sur les **Rapports entre société civile et pouvoirs publics**, au Liban, en République tchèque, en Inde et en Haïti. Dans ce cadre, la contribution de DCLI consiste à valoriser des expériences locales, les inscrire dans des dynamiques nationales, régionales et internationales, faire connaître ces processus aux participants des autres rencontres et à un public plus large.

⁷ Ces expériences ont fait l'objet de recherches comparatives et sont documentées dans l'ouvrage : « Winds of small change, Civil society interaction with the African State », Proceedings of multilateral workshops on good governance, sustainable development and democracy, Graz, Austria 1995 – Kampala, Uganda 1998, Austrian North-South Institute and Austrian Development Cooperation, 1998, 381 p.

Le calendrier de réalisation

La réalisation de cette manifestation, initialement prévue en 2004, a dû être reportée à plusieurs reprises en raison de la longue et profonde déstructuration connue par ce pays, de l'instabilité politique, des violences et des aléas du calendrier électoral.

Cependant, les partenaires impliqués n'ont jamais renoncé au projet. Au contraire, malgré les difficultés et contre-temps, le processus de préparation a confirmé que le nombre et la diversité des acteurs exprimant le besoin et l'urgence de travailler sur la construction de la citoyenneté ne cessaient d'augmenter et leurs motivations de se renforcer.

Les étapes préparatoires

Quatre étapes préparatoires, appuyées par des missions de la part du réseau international Lebret-Irfe⁸ ont permis la progression suivante :

- vérification de la **pertinence du projet** et décision de poursuivre,
- réalisation d'une **enquête préalable** et dépouillement,
- création à Lubumbashi d'un dispositif de coordination local, sous forme de **Comité ad hoc de préparation de l'atelier**,
- décision de **co-responsabilité** (entre DCLI et le Comité ad-hoc local) dans la **recherche de fonds** pour couvrir les dépenses de l'atelier,
- choix de consacrer les travaux de l'atelier spécifiquement aux questions de l'accès à l'**eau potable**, « priorité parmi les priorités ».

A posteriori, il n'est pas exagéré d'affirmer que les obstacles objectifs à la réalisation de l'atelier (dus à la conjoncture politique traversée par le pays) ont été transformés en opportunités pour approfondir sa préparation.

⁸ Première mission, mars 2004 : vérification de la pertinence (Sergio Regazzoni, Bernadette Huger, Carlos Roque) ;

Réalisation de l'enquête participative de terrain : janvier à mars 2006, sous la responsabilité de MM. Donatien Dibwe Dia Mwembu, professeur à l'UNILU et Jean-Marie Kalau Mutej, chef de travaux à l'UNILU ;

Deuxième mission, mars 2006 : appui au dépouillement de l'enquête et orientation de l'atelier (Carlos Roque) ;

Troisième mission, septembre 2006 : préparation directe de l'atelier, mise en place formelle du Comité ad hoc local de préparation (Bernadette Huger et Carlos Roque).

IV. LE PROGRAMME

- 5 juillet** Ouverture et présentation des organisateurs
Accueil et bienvenue
Présentation des participants
- Restitution de l'enquête**, présentation des résultats par les enquêteurs
Discussion en plénière des résultats de l'enquête
- Travaux de groupes selon le schéma suivant :**
- principales difficultés rencontrées
 - priorités parmi les difficultés
 - propositions de solutions
 - responsabilités respectives de la société civile et des pouvoirs publics
 - stratégies
- 6 juillet** **Continuation des travaux en groupes** selon le même schéma
- Séance plénière : présentation des travaux de groupes et débat à la recherche de consensus**
- principales difficultés
 - propositions de solutions
 - responsabilités respectives de la société civile et des pouvoirs publics
 - stratégies
- 7 juillet** **Synthèses des résultats des consensus**
présentées par les responsables de chaque groupe en regard des :
- principales difficultés
 - propositions de solutions
 - responsabilités respectives de la société civile et des pouvoirs publics
 - stratégies
- Discussion en plénière pour l'approbation du document final contenant :**
- les principales difficultés
 - les propositions de solutions
 - les responsabilités respectives de la société civile et des pouvoirs publics
 - les stratégies
- Mise en œuvre de la première stratégie définie : constitution de la plate-forme « eau »**
- Contributions internationales :**
Interventions de Madagascar et du Mozambique
- Clôture de l'atelier**

V. ACCUEIL ET BIENVENUE À L'ATELIER

Discours d'ouverture de M. Floribert Kaseba Makunko, Maire de la ville de Lubumbashi et député de la circonscription de Lubumbashi, élections du 30 juillet 2006

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi une grande joie que de voir aboutir ce projet de la tenue d'un atelier à Lubumbashi wa Ntanshi pour étudier les voies et moyens de collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile autour de la question de l'accessibilité à l'eau potable. Certes les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire surtout dans un pays meurtri par la guerre et dont nous sommes en train de sortir à peine.

Entre-temps, la misère de nos populations n'a fait qu'empirer ; cette population au nom de laquelle nous prétendons tous parler. Mais cette population a pu mettre sur pied, bon an mal an, des stratégies de survie qui lui ont permis de survivre encore aujourd'hui. Ce sont ces stratégies insoupçonnables qu'il faudrait capitaliser aujourd'hui pour les présenter aux pouvoirs publics comme des alternatives possibles au rendez-vous du donner et du recevoir.

Cet espace de collaboration entre les deux instances ne peut réellement porter des fruits que si les représentants de la société civile qui sont ici sont les

véritables porteurs des projets sociaux du peuple.

Ce n'est pas que je doute de la détermination de chacun de vous à s'investir dans le travail qui va être fait pendant ces trois jours, mais les élections dont nous venons de sortir ont montré à la face du monde que la plupart des acteurs de la société civile qui se sont aventurés sur le chemin des élections ont été ajournés par la population, justement parce qu'ils n'étaient pas porteurs des projets du peuple.

Je vous invite donc à une réflexion sur vous-mêmes pour vous demander si chacun de vous est vraiment celui que le peuple attend à ce rendez-vous. Ce n'est pas de la méchanceté de ma part ni de la moquerie, mais tout simplement de la sagesse.

Socrate ne disait-il pas « connais-toi toi-même ».

C'est sur cette invitation à la modestie, à la prise en compte des véritables enjeux sociaux du peuple que je déclare ouverts les travaux de l'atelier participatif sur la question de l'accès à l'eau potable à Lubumbashi et je vous remercie.

Discours d'ouverture du Professeur Lufunda Kaumba, Recteur de l'Université de Lubumbashi

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

L'Université de Lubumbashi est deux fois, trois fois, heureuse de vous accueillir dans le cadre magnifique de l'Hôtel de ville, à l'occasion de la tenue de cet atelier sur la question de l'accès à l'eau dans la ville dont notre Alma Mater porte le nom.

Depuis de nombreuses années, nous nous préoccupons de la question de l'eau. Hier, c'étaient nos hydro-géologues qui tiraient la sonnette d'alarme sur la nécessaire protection des nappes phréatiques. Depuis peu le relais a été pris par l'OCU, à travers de nombreuses études sur la gestion de l'eau. Faut-il le dire : il y a deux ans, c'est un de nos assistants en Polytechnique qui a obtenu le prix d'excellence, au SADC⁹, pour son mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Swaziland. Aujourd'hui plus qu'hier, l'Université de Lubumbashi est et demeure vigilante sur cette importante et délicate question, car nous vivons dans une ville et dans un pays de paradoxes.

Jadis connue sous le pseudonyme de « Little Paris in Africa », la ville de Lubumbashi, seconde grande ville du pays avec son million et demi d'habitants, est un véritable nœud de communications entre le Congo et l'Afrique australe, où se situe le pôle de développement le plus important du continent africain au sud du Sahara. Capitale non plus du cuivre mais bien aussi du cobalt - dont elle est, à travers la province du Katanga, le plus grand exportateur mondial - Lubumbashi représente le lieu géométrique de trois Afriques sur le plan géopolitique (Afrique australe, Afrique centrale et Afrique orientale), et celui de quatre Afriques sur le plan culturel (Afrique anglophone, Afrique francophone, Afrique lusophone et Afrique swahiliphone). On ne peut dès lors rêver d'un autre pôle que Lubumbashi

pour jouer le rôle de tourniquet en vue d'un brassage vivificateur et de l'intégration socio-économique de toutes ces Afriques. Au demeurant, Lubumbashi compte déjà parmi les grandes métropoles africaines et pourrait un jour, en jouant sur ses nombreux atouts, se situer au même rang que les deux mégapoles voisines : Kinshasa et Johannesburg.

Notre ville, qui porte le nom de la rivière Lubumbashi et non celui du héros national Lumumba, a été créée en 1910 et implantée sur un plateau arrosé par de nombreuses rivières. Il y a non seulement la Kasapa, la Kamisepe, la Kalabi, la Katuba, la Kimilolo et la Kamalondo qui se jettent dans la Lubumbashi, mais aussi la Kafubu qui reçoit les eaux de la Kampemba, la Kanaviundu, la Luwowoshi, de la Mlinua, en même temps évidemment aussi celles de la Lubumbashi. Et pourtant, un des quartiers de la ville s'appelle avec désolation Kabulamenshi, du nom de la rivière qui se dessèche régulièrement, pendant la saison sèche, faisant des habitants de ce quartier « ceux qui manquent d'eau » !

Le paradoxe est qu'en dépit de ces nombreuses rivières, la population ne trouve pas d'eau potable ; pis encore, les eaux de nos rivières sont polluées et impropres à la consommation. De la ville à la province, le paradoxe devient exponentiel.

La frontière entre la province du Katanga et les pays voisins a été tracée en suivant des éléments dits naturels. Avec la Zambie, c'est la crête de partage des eaux des bassins du Zambèze et du Lualaba/Congo qui constitue le critère. Toutes les sources qui déversent leurs eaux vers le bassin du Congo sont en territoire congolais tandis que celles dont les eaux coulent vers le bassin du fleuve Zambèze sont en territoire zambien. C'est pourquoi la rivière Luapula qui tire ses eaux des marécages du lac Bangwelo constitue la frontière entre la Zambie et la RD Congo à l'Est du Katanga, en suivant

⁹ Communauté pour le développement de l'Afrique Australe

le méridien de Panta. Et à l'Ouest, c'est la rivière Lwao, à Dilolo, qui fait office de frontière, avant la rivière Kasal.

Il ne pouvait en être autrement parce que nous disposons de nombreuses rivières. Notre province est la seule du pays à offrir au fleuve les eaux de sept rivières connues sous le nom de sept précieuses, à savoir Lofoi, Lomami, Luapula, Lufira, Lukunga, Lulua, Luvua, qui toutes alimentent le Lualaba/Congo et qui sont de véritables fleuves, n'eût été la définition rigide donnée à ce terme.

Car ailleurs, ce sont des rivières comme la Mukuleshi, la Lungenda, la Lubudi, sans compter bien d'autres grandes rivières telles que la Kapolowe et la Lupweji, qui portent le nom glorieux de fleuve. Qui ignore que Katanga est aussi un hydronyme ?

Il n'y a pas que les rivières. Nous avons aussi le plus grand nombre de lacs tant naturels qu'artificiels : Tanganyika, Moero, Upemba, Kis(Ile, Kafakumba, Changalele, etc.

En dépit de tout cela, le paradoxe demeure et nous continuons à mourir autant de soif que de maladies d'origine hydrique (choléra endémique, dysenterie bacillaire, fièvre typhoïde, amibiase) autant qu'à attendre, même en saison sèche que la pluie tombe d'un ciel pourtant serein et indifférent.

Or, même les eaux du ciel posent problème, car les saisons ne sont plus ce qu'elles étaient jadis. Nous qui croyions que le réchauffement climatique et les pluies acides étaient une affaire des Blancs, nous découvrons avec stupéfaction les conséquences néfastes du changement de climat. Et pourtant, nous continuons à déboiser, à mettre le feu à la brousse, à déverser des immondices dans les rivières, bref comme me disait mon

grand-père, à faire même ce que nos ancêtres s'interdisaient.

C'est pourquoi l'Université, consciente des dangers qui pèsent sur notre ville, sur notre province et sur notre pays, en tant que réservoir d'eau du monde, voudrait, à l'issue de cet atelier participatif, constituer un Pôle de l'eau, qui soit une plate-forme rassemblant tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau.

Ce sera une issue heureuse à nos travaux, travaux qui ont notamment bénéficié du soutien actif du centre Développement et Civilisations – Lebrét-Irfed, de la Mairie de la ville de Lubumbashi, du Gouvernorat de Province, que nous remercions autant que nous les félicitons, autant qu'il y a à remercier aussi tous les autres partenaires de la ville de Lubumbashi.

Nous ne saurions oublier ceux qui sont venus de loin, pour construire avec nous un monde où l'eau peut redevenir une denrée accessible à tous dans de bonnes conditions. Ils sont là, venus de Madagascar avec Mme Lily Razafimbelo et du Mozambique avec M. Carlos Roque ; mais aussi de France : Mmes Bernadette Huger et Isabelle Duquesne. Nous leur souhaitons la bienvenue au Katanga, à Lubumbashi, la Capitale du cuivre. Puisse leur séjour être aussi doux et agréable que l'eau des sept sources de Kiswishi, gracieusement mise en bouteille par un opérateur économique de la place sous le label d'une multinationale !

Notre rêve, c'est qu'un jour chaque habitant de cette ville, chaque habitant de cette province et de ce pays, puisse disposer d'au moins un litre d'eau potable par jour et y accéder sans condition.

Et notre soif de justice distributive sera étanchée.

Avec tous nos remerciements.

VI. LE DEROULEMENT, LA PROGRESSION METHODOLOGIQUE ET LES RESULTATS DE L'ATELIER

6.1. Les conditions de la production collective de savoirs

Dès l'ouverture de l'atelier, l'assemblée a pu apprécier la diversité des participants à ce travail de production collective :

- société civile,
- pouvoirs publics locaux,
- Université de Lubumbashi,
- centre Développement et Civilisations - Lebret-Irfed
- membres du réseau Lebret-Irfed en Afrique.

Malgré les difficultés innombrables et les reports qui ont précédé cet atelier, les étapes préparatoires ont été effectuées et rendent, in fine, possible la tenue de cet atelier.

Chacune de ces composantes a assumé comme sien, selon ses responsabilités, dans l'espace et dans le temps, le processus engagé ensemble. Les uns ont organisé, les autres ont apporté leurs connaissances, d'autres encore ont offert leur appui moral et matériel. Et surtout, chaque participant présent fait l'effort d'apprendre des autres, avec la conscience d'être partie prenante d'un processus nouveau pour tous, singulier et inédit.

6.2. Restitution de l'enquête et débat

Cinq exposés ont rapporté l'essentiel des résultats de l'enquête :

- **démarche méthodologique** de récolte des données (précédée d'une brève **présentation de la ville de Lubumbashi**),
- **difficultés récurrentes** auxquelles sont confrontés les quartiers et communes pris en compte par l'enquête,
- **stratégies de survie** développées par les populations, aussi bien au niveau du ménage que de la communauté, pour faire face aux difficultés relevées,
- les **rappports** qui ont cours entre la société civile et les pouvoirs publics.

Brève présentation de la ville de Lubumbashi

Lubumbashi est une ville presque centenaire dont l'origine est essentiellement économique. C'est aussi une ville stratégique sur le plan politique, dans la mesure où elle a constitué une barrière à l'avancée anglaise vers le Nord. Son extension pose des problèmes liés à la gestion de l'espace, parmi lesquels la difficulté de distribution des équipements et services.

Démarche méthodologique

L'**enquête participative** préalable¹⁰, début 2006, a impliqué 14 enquêteurs et deux superviseurs, pour la plupart membres du personnel scientifique de l'Université. Elle a porté sur 14 aires géographiques, de morphologie et niveaux socioéconomiques différents. Chaque enquêteur a réalisé sept entretiens avec les acteurs de la société civile et trois avec les acteurs des pouvoirs publics de base. Ainsi au terme de deux semaines d'enquête, 136 informateurs ont pu être interviewés, dont 98 issus de la société civile et 38 des pouvoirs publics.

Les difficultés et problèmes évoqués dans les ménages

Les problèmes récurrents (concernant notamment les commodités urbaines : eau, électricité, insécurité), ou particuliers, sont liés aux déficiences dans les infrastructures scolaires et sanitaires, les équipements commerciaux, les transports en commun, l'état de la voirie, etc.

L'approvisionnement en eau est une tâche généralement réservée à la femme dans la société congolaise. L'accès à l'eau à

¹⁰ Le projet d'enquête participative comportant le guide d'entretien, et le rapport d'enquête sont disponibles sur demande : contact@lebret-irfed.org

Lubumbashi est frappé de plusieurs impuissances qui vont de l'état défectueux du réseau à l'absence de raccordement, en passant par des coupures incessantes et la faible pression.

Stratégies de survie développées face aux problèmes évoqués

Les stratégies de survie, développées par la population pour faire face aux problèmes, sont d'ordre individuel ou collectif. Les stratégies individuelles font appel à la multiplication des activités lucratives, parmi lesquelles le petit commerce et l'agriculture se sont révélés comme étant des activités de base et cumulatives. Le gros du revenu des ménages provient du petit commerce (80%). L'agriculture n'intervient que dans une proportion de 20%.

En rapport avec les stratégies collectives, on observe les actions de sensibilisation au niveau local, la création des comités de développement et de suivi dans les quartiers. Et on souligne particulièrement l'impact des initiatives des congrégations religieuses dans le développement des communautés.

Rapports entre les pouvoirs publics et la société civile

Plusieurs types de liens définissent les interactions entre la société civile et les pouvoirs publics dans la résolution des problèmes évoqués. Existence ainsi des rapports de responsabilité, de collaboration, de concertation ou d'opposition. En conclusion, il apparaît clairement qu'à Lubumbashi, en tout cas, les représentants des pouvoirs publics sont présents à tous les niveaux.

Débat

Un débat s'est ouvert entre intervenants et participants autour des questions en rapport avec :

- le souhait de l'un des intervenants de voir les Lushois, les Katangais et les Congolais accéder à au moins un litre d'eau saine par jour,

- l'implication et les stratégies mises en place par tous les acteurs concernés (Mairie, Regideso¹¹) dans la résolution de la question de l'accès à l'eau par la population,
- la question de la politique nationale de l'eau,
- l'absence de la Regideso dans les assises,
- l'inquiétude sur le fait que les responsables de Regideso soient plus politiciens que techniciens,
- la question sur le monopole de la Regideso en matière de l'eau,
- l'inquiétude par rapport à la place secondaire accordée aux infrastructures sanitaires et éducatives,
- les causes réelles des problèmes liés à l'eau : est-ce un problème d'équipement ou bien de perturbation climatique ?
- le lien entre les stratégies de survie et la question de l'accès à l'eau,
- les sources identifiées lors de l'enquête et susceptibles de donner de l'eau potable,
- le fait que les femmes, pourtant les premières concernées par ce problème, n'ont été majoritaires ni parmi les enquêtés ni parmi les participants à l'atelier.

Approbation par les participants et appréciations

Les conclusions de l'enquête ont été approuvées et validées par l'ensemble des participants. Ils y ont retrouvé non seulement l'ensemble des problèmes auxquels la population lushoise est confrontée, notamment les secteurs les plus défavorisés, mais aussi leur hiérarchisation, telle que ressentie par les gens eux-mêmes, et enfin les stratégies de survie mises en œuvre.

Quelques personnes présentes dans l'assemblée, qui n'étaient pas au courant du déroulement de l'enquête un an et demi auparavant, ont même exprimé leur surprise de constater combien l'Université avait su capter avec précision l'acuité des difficultés qui rythment le quotidien des

¹¹ compagnie d'approvisionnement en eau

plus pauvres et restituer avec fidélité cette réalité souvent méconnue.

Les professeurs et chercheurs qui ont participé à la démarche ont pu alors mesurer la qualité de leur travail académique, et surtout l'importance de la phase de restitution, aux personnes concernées, des résultats de leur recherche.

Cette restitution des données qui permet de connaître la réalité de façon à la fois particulière et globale, a donné l'occasion aux personnes des différentes communes et quartiers de Lubumbashi, de prendre la mesure des similitudes et divergences entre leurs situations respectives. C'est le premier pas qui, associé à la méthodologie de recherche de consensus, a guidé le travail mené lors de l'atelier et a conduit vers la capacité à se doter des moyens de changement.

6.3. Au cœur de l'atelier, le travail en groupes

Constitution des groupes de travail

Des groupes, composés chacun d'une vingtaine de personnes, aussi bien des acteurs de la **société civile** que de ceux des **pouvoirs publics**, se sont mis en place avec les objectifs suivants :

- identifier et établir un **inventaire des difficultés** et des obstacles à l'accès à l'eau,
- **hiérarchiser les difficultés** et **proposer des solutions**,
- envisager des **stratégies** pour arriver aux solutions proposées,
- définir les **responsabilités de chaque composante** dans la résolution de ces problèmes.

Il a été proposé à chaque groupe de se doter d'un président et deux rapporteurs. Une très large place a été faite à ces travaux en groupes : deux demi-journées y ont été consacrées.

Mise en commun des travaux

Chaque groupe de travail a répertorié et noté quelles étaient :

- les difficultés récurrentes,
- les solutions et stratégies proposées,
- les responsabilités pour chaque type d'acteurs.

Après la lecture des résultats par le rapporteur de chacun des groupes, une **discussion** a eu lieu sur le champ pour parvenir à un **consensus** et se mettre d'accord sur les **résultats** du travail de réflexion collective. La mise en forme de ces résultats a été produite par le secrétariat technique de l'atelier, avec le concours des bureaux de chaque groupe de travail.

A l'issue de ce travail, une **synthèse** des problèmes et solutions ainsi que des responsabilités de chaque composante, dans la recherche de ces solutions, a été dégagée. Adoptée par les participants en séance plénière, cette synthèse est destinée à être publiée et mise à la disposition des décideurs et du public.

6.4. La recherche de consensus, les résultats obtenus et la mise en œuvre d'un processus opérationnel

Le débat sur la synthèse qui lui a été présentée a permis au groupe de progresser de la façon suivante :

- rechercher et obtenir un consensus : dégager les points majeurs sur lesquels tous les participants peuvent être d'accord,
- parvenir à des propositions opérationnelles qui enclenchent un réel processus de transformation sociale,
- mettre en œuvre des propositions de continuité qui engagent tous les partenaires.

Trois niveaux de résultats ont été atteints :

1. obtention du consensus sur une synthèse¹² représentative des difficultés récurrentes rencontrées par la population lushoïse, propositions de solutions et identification des responsabilités,

¹² cf. Annexe 1 : Synthèse des problèmes, solutions et responsabilités des acteurs

2. mise en marche d'un processus opérationnel¹³ pour résoudre ensemble les problèmes posés, avec les solutions envisagées et en accord avec les acteurs identifiés,
3. définition du rôle de chaque groupe d'acteurs concernés¹⁴.

Sur place - et conséquence directe du déroulement de l'atelier - les participants ont décidé de la **constitution d'une plate-forme opérationnelle** pour assurer la continuité du travail de recherche et de suivi de la mise en place de solutions pour l'accès à l'eau potable.

Après concertation des représentants de chaque commune, une élection a été organisée pour choisir trois personnes par quartier : une issue de la société civile, deux des pouvoirs publics, administratifs et exécutifs, soit 21 membres, auxquels s'ajoutent deux professeurs de l'Université de Lubumbashi. Il a été proposé d'y intégrer également deux personnes de la Regideso. Ce qui portera à 25 le nombre de membres de la « **plate-forme urbaine pour la gestion de l'eau à Lubumbashi** »¹⁵.

6.5. Les étapes ultérieures et la définition des responsabilités

Une des étapes suivantes sera la recherche de consensus autour des autres problèmes identifiés lors de l'enquête. Cette étape pourra s'appuyer sur la méthodologie et le processus utilisés pour la recherche de solutions au problème de l'eau potable. Ici, la société civile et les pouvoirs publics doivent être des acteurs responsables de la mobilisation des ressources, afin d'organiser des ateliers autour des problématiques restantes, et l'Université de Lubumbashi doit être responsable de l'appui et l'accompagnement de chaque atelier, en terme de pédagogie, méthodologie et documentation.

¹³ cf. Annexe 2 : Présentation des résultats obtenus par consensus

¹⁴ cf. Annexe 3 : Les différents acteurs et leurs rôles

¹⁵ cf. Annexe 4 : Liste des membres, hors Regideso

Ainsi, quatre à six ateliers pourront traiter, entre autres, des questions d'accès à l'**électricité**, aux infrastructures de **santé**, à l'**éducation**, ainsi que des thèmes de la **sécurité publique** ou l'**assainissement**. Ces ateliers permettront de renforcer la pratique de dialogue et de concertation entre la société civile et les pouvoirs publics, et participeront à l'établissement d'un modus vivendi, d'un « savoir vivre ensemble ».

6.6. Quelques uns des principaux défis

Carlos Roque, s'appuyant sur son expérience au Mozambique, a relevé un certain nombre de défis pour qu'un processus comme celui-ci, qui commence à produire des résultats, puisse améliorer le modus vivendi entre les citoyens de Lubumbashi et les différentes institutions - société civile, pouvoirs publics et, si possible, secteur privé - et accélérer le changement d'attitudes des différents acteurs concernés. Pour cela, tant les citoyens que les institutions devront se préparer à assumer de façon consensuelle les défis positifs comme les difficultés, et en faire un cheval de bataille pour affronter de nouveaux défis.

La perspective de décentralisation des dispositions légales et l'accès par les communautés aux autres informations nécessaires doivent être placés en tête du processus, de la même manière que l'on est arrivé au consensus affirmant que la tâche d'éducation civique des communautés relève tant de la société civile que des pouvoirs publics.

Dans ce processus, a insisté Carlos Roque, aucun des acteurs ne doit montrer d'esprit de supériorité, de domination, de donneur de leçon, de concurrence. Dans une telle dynamique, il n'est pas question d'être toujours premier ou gagnant, d'obtenir des avantages sur l'autre ou de favoriser les situations qui peuvent menacer la relation d'entraide, de complémentarité et de respect mutuel.

Une des principales qualités que les acteurs d'un tel processus doivent

rechercher est l'esprit d'apprentissage : toujours apprendre de l'autre, être convaincu que, plus nous sommes nombreux à être engagés dans le processus, plus facilement nous sortirons de la crise dans laquelle nous nous trouvons, autrement dit : l'union fait la force. Ceci impliquera de cultiver l'esprit de discipline et de sincérité, de justice et de rigueur parmi les acteurs, la ponctualité dans les actions et d'assumer une posture d'hommes et de femmes qui bataillent pour réunir les conditions nécessaires.

Les pouvoirs publics quant à eux, doivent être convaincus de l'intérêt à ce que les acteurs de la société civile, considérés comme partenaires complémentaires et non comme ennemis, soient nombreux à rejoindre ce processus. Les acteurs de la société civile doivent faire preuve du même esprit vis-à-vis des acteurs des pouvoirs publics. Ainsi seulement contribueront-ils tous à un développement participatif et durable.

6.7. Quelques questions posées par ces défis (Carlos Roque)

1. Comment gérer un plan concret de façon collective en accomplissant les étapes du programme global de développement sur la base d'un **dialogue** permanent entre les parties, qui conduise à produire des résultats concrets à court, moyen et long termes, et soit contrôlable par les différentes parties ?
2. Comment, et au moyen de quels mécanismes, garantir l'échange permanent d'informations entre les parties et accélérer la prise de conscience de la nécessité du dialogue permanent, de la complémentarité, de l'entraide mutuelle et, par dessus tout, de l'intérêt et l'engagement de tous, en vue de la construction et la gestion du **bien commun** ?
3. Comment réussir à faire comprendre aux acteurs du processus que la méthodologie appliquée pourra les aider à sentir eux-mêmes le

besoin urgent de **changement d'attitudes** (conscience collective, production de consensus, dialogue permanent, justice, honnêteté, considération de l'engagement de chacun et de tous) comme une façon d'accélérer le processus de développement durable ?

4. Comment réussir le pari de créer, dans la conscience des acteurs du processus, le sens de devoir **rendre des comptes** et de réaliser les actions dans un temps record, dans le respect du principe de la complémentarité : « si je ne réalise pas ma part, l'autre ne pourra poursuivre » ? Ce sera comme un « fluxogramme » qui permettra à tous de connaître les étapes, situer les obstacles ainsi que les flux, dans le déroulement des actions, anticiper ou intervenir au moment exact.
5. En somme, comment motiver les acteurs à assumer, comme principe, un esprit de transparence et de confiance mutuelle dans une perspective de développement de notre être, de notre savoir-faire et de notre savoir-être ?

6.8. L'élargissement de la vision

Après l'adoption du document de synthèse de l'atelier et de la constitution de la plateforme urbaine « accès à l'eau potable », les deux membres régionaux du réseau international Lebret-Irfed, du Mozambique et de Madagascar, sont intervenus pour présenter leurs expériences respectives en matière de rapports entre société civile et pouvoirs publics¹⁶.

Leurs apports contribuent à inscrire cet atelier de Lubumbashi dans une dynamique régionale qui compte déjà de nombreuses expériences fort riches et diversifiées.

¹⁶ Cf. Annexe 4 : Textes complets des interventions de Lily Razafimbelo et Carlos Roque

VII. CONCLUSIONS, EVALUATION A CHAUD

Le choix prioritaire : l'eau potable

L'adoption du thème de l'eau potable comme unique thème de l'atelier a été unanimement apprécié et son efficacité s'est avérée. On aurait pu aborder tout autre thème avec la même démarche méthodologique. Celle-ci, appropriée par les participants, reste maintenant disponible pour être transférée et appliquée, au fur et à mesure que l'on s'attaquera aux thèmes de l'électricité, la santé, l'éducation, la voirie, la sécurité, l'assainissement, etc.

Pour l'heure, au moment même où la Banque mondiale s'apprête à soutenir à Lubumbashi un important projet d'accès à l'eau, les différents acteurs locaux sont préparés pour être pleinement partie prenante et prendre leur place dans le processus de réalisation.

La démarche méthodologique

Dans un contexte national mis à mal par tant d'années de guerre civile, avec une économie et une population appauvries malgré les énormes richesses naturelles du pays, avec un Etat affaibli et souvent discrédité, le risque est fort que la population démunie soit en proie à un sentiment d'impuissance et de désespérance.

La méthodologie suivie a permis de mettre en évidence l'existence d'espaces d'actions immédiates, de se doter des moyens pour l'organisation de leur mise en œuvre et la planification des étapes à parcourir.

Il faut reconnaître qu'il s'agit d'une démarche dans la durée, d'un processus qui peut être long, mais qui peut commencer dès aujourd'hui. En tout cas, il permet de se convaincre que le changement social est possible et que l'action de chacun et de tous ensemble a du sens.

La production collective de résultats

1. La **production de consensus** sur les problèmes, les solutions et les priorités d'action contribue à éviter qu'une multitude de projets, portés par des ONG locales ou étrangères, des organisations internationales, les pouvoirs publics nationaux, les Eglises, etc., ne créent une situation d'éparpillement des efforts et des moyens, qui se traduit par un manque d'impact réel en termes d'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre, et – souvent – par une mise à l'écart des premiers concernés : la population et les associations de base en tant qu'acteurs conscients et engagés de leur propre développement.

2. Le **pointage des responsabilités** incombant à chaque type d'acteur concerné, presse les personnes individuelles comme les ensembles collectifs à se situer et à s'associer activement aux processus de changements, selon leur place.

3. La démarche a pu déboucher sur la **mise en place d'une plate-forme** immédiatement opérationnelle, avec un programme concret de travail, des **groupes d'acteurs** clairement définis dans leurs rôles, avec des **critères de comportement**, gages de réussite.

4. Pour assurer la continuité, le comité ad hoc qui avait travaillé à la préparation et la réalisation de l'atelier a décidé, à l'issue de l'atelier, de se transformer en **Comité de coordination** avec des rôles et une composition revue, en attendant que la plate-forme « eau » élise son bureau et atteigne un rythme de fonctionnement autonome.

5. Enfin, une ébauche de **rapport rédigé** était prête à l'issue de l'atelier, outil de référence commun et immédiatement disponible pour engager la continuité selon les engagements pris.

L'Université, acteur parmi les acteurs de développement

La place prise par l'Université de Lubumbashi, avec l'Observatoire du changement urbain, a été particulièrement remarquée, tant pour l'enquête participative préalable, le dépouillement et la présentation des résultats, que pour le soin apporté au programme de l'atelier, à la démarche méthodologique et à la production de résultats. C'est une invitation à envisager et concevoir la place-même de l'Université, et des chercheurs apportant leurs compétences, dans des dynamiques de développement au service du bien commun et impliquant les populations.

Les participants à l'atelier ont formulé la demande que l'Université inscrive ce type de démarche participative comme une aire de son travail académique, non seulement le thème, mais surtout la démarche, et y intéresse plus de professeurs et d'étudiants.

L'appellation « société civile »

Les membres des associations populaires et des ONG locales ont fait remarquer qu'ils ne se reconnaissaient pas nécessairement sous cette appellation. En effet, dans le contexte congolais, certaines coordinations d'ONG s'érigent en représentants légitimes de la population, mais ne représentent qu'une partie de la société civile organisée. Par ailleurs les participants se sont aussi montrés soucieux que l'on n'oublie pas la population non organisée en structures associatives, ou organisée de façon moins formelle que ce que l'on entend généralement par le terme d' « ONG ».

Les « per diems »

Le Maire de Lubumbashi a fait remarquer qu'il observait de plus en plus souvent que des per diems étaient proposés aux participants de tels ateliers ou séminaires, surtout lorsqu'ils sont organisés par les

organisations internationales multilatérales ou les grandes ONG étrangères disposant de moyens financiers importants. Il voit dans cette pratique un risque de biaiser l'implication des acteurs.

LES LIMITES ET LES REGRETS

La restitution de l'enquête

Il n'a pas été prévu de restitution de l'enquête en dehors des participants à l'atelier. Cela rompt la logique « d'enquête participative » qui implique que les personnes enquêtées sachent ce qui est advenu de leurs réponses, connaissent les résultats et aient des chances de continuer à s'intéresser, voire devenir partie prenante de la dynamique ouverte.

L'atelier a recommandé aux participants de veiller à ce que les résultats du travail, tant de l'enquête que de l'atelier, atteignent véritablement les quartiers et deviennent un outil pour les populations.

Dans ce sens, l'idée de réaliser des journaux muraux, dans les quartiers des différentes communes, a été exprimée, en vue de s'adresser au grand public et d'informer ainsi le plus largement possible.

Les délais d'invitation trop courts

Après les nombreux contretemps et reports dus aux conjonctures et aléas politiques, le délai de réalisation de l'atelier, une fois la date fixée, a été très court, ce qui a eu quelques conséquences : le Comité local de préparation n'a pas pu joindre la plupart des personnes ayant participé à l'enquête préalable et a dû précipiter les dernières étapes d'organisation logistique, notamment la recherche de fonds pour couvrir les dépenses.

Les absents

La conséquence la plus sensible des délais d'invitation trop courts s'est manifestée traduite par l'omission de quelques invitations. C'est ainsi que l'on a dû déplorer – séance tenante – l'absence de la Regideso, compagnie de fourniture et d'approvisionnement en eau, très concernée par les termes de l'atelier.

On aurait également pu traiter avec plus d'attention l'invitation à quelques organisations internationales et entités de coopération internationale concernées par la problématique traitée.

Des démarches a posteriori vont être nécessaires pour compenser ces lacunes,

expliquer le travail réalisé et la dynamique enclenchée.

La sous-représentation des femmes

Les participants ont également regretté la sous-représentation évidente des femmes, notamment dans le groupe « société civile », alors que l'atelier a souligné à quel point ce sont elles qui portent le plus activement le poids et les conséquences des difficultés d'accès et d'absence d'eau.

Ce déséquilibre devra être revu et, autant que possible, corrigé lors de la création des plate-formes communales, susceptibles de couvrir toutes les communes de Lubumbashi, et articulées à la plate-forme urbaine « eau » mise en place à la fin de l'atelier.

ANNEXES

ANNEXE 1

SYNTHESE DES PROBLEMES, SOLUTIONS ET RESPONSABILITES DES ACTEURS

	responsabilité		
	pouvoirs publics	Regideso	société civile
Problème de pollution Problème d'analyses de l'eau Implantation anarchique des usines minières : pollution et privatisation d'un bien commun, l'eau			
SOLUTIONS:			
Délimiter le périmètre de protection des zones de captage,	x	x	
Déplacement des usines	x		
Sécuriser les sources d'eau,	x	x	
Traitement de l'eau,		x	
Création d'un laboratoire pour le suivi de la qualité, à la source et au robinet,	x	x	
Vulgarisation de techniques ambulatoires pour rendre l'eau potable (filtration, ébullition, chlore, chaux, Pur/produit ASF)	x	x	x
Délocalisation des usines d'exploitation minière et autres industries polluantes, implantées en amont et en aval de la zone de captage ou identifier de nouvelles zones saines de captage,	x	x	
Traitement et canalisation des eaux usées,	x		x
Interdiction de jeter les immondices dans les cours d'eau et caniveaux et de laver le minerai dans les parcelles résidentielles et les cours d'eau,	x		x
Implantation des robinets à distance des installations sanitaires.		x	x
Manque de politique de l'eau			
SOLUTIONS:			
Création d'une plateforme opérationnelle chargée de la question de l'eau en vue de : → élaborer un document comportant la prospection de nouvelles sources, la gestion de l'eau, la formation des personnels, l'allocation de budget conséquent à la Regideso, etc.		x	x
→ saisir le gouvernement provincial afin qu'il examine le projet de politique relative à l'eau,	x	x	x
→ ensuite saisir le gouvernement national,	x	x	x
→ contrôler et effectuer le suivi des ouvrages, en impliquant les comités de base.	x	x	x
→ renforcement de la politique de reboisement,	x		x
→ respect des normes environnementales	x	x	

<p>COMMENT PROCEDER : Que la plate-forme comprenne des représentants de la société civile, des ONG, des organisations internationales concernées par le thème, des pouvoirs publics et de la Regideso, Qu'à la fin de l'atelier un comité soit constitué pour réfléchir à la mise en place de cette plate-forme.</p>			
<p>Système de gestion et distribution inadapté Absence du réseau de distribution Vétusté du réseau Inadéquation entre la capacité du réseau et l'expansion de la ville et l'explosion démographique</p> <p>SOLUTIONS</p>			
Réhabilitation et modernisation du système actuel et extension du réseau aux quartiers non desservis (exemples : création des bornes fontaines, système à bac collecteur, groupe électrogène, circuit électrique indépendant pour réguler les coupures intempestives d'électricité, château d'eau, etc.),	x	x	
Renforcement des capacités techniques du personnel de la Regideso,	x	x	
Doter la Regideso de moyens financiers suffisants	x		
<p>Vol et destruction de matériel Ignorance de la valeur de l'eau Insécurité des sources de captage</p> <p>SOLUTIONS :</p>			
Education civique de la population : sensibilisation, information et éducation à : → prendre conscience de la valeur de l'eau, → prendre conscience de la carence en eau, → la protection du matériel, → la nécessité de payer les factures.	x	x	x
Surveillance des réseaux et des sites de fourniture en eau, pour chaque quartier (groupes communautaires et/ou police de la régie, en synergie),	x	x	x
Veiller à l'application des lois en matière de sanction à l'égard des comportements inciviques,	x		
Interdire et rendre impossible la revente du matériel de la Regideso au marché noir, par différents moyens (marquage, etc.).	x	x	x
Clôturer les parcelles de captage .		x	

Distance entre habitation et point d'eau			
Violence faite aux femmes			
SOLUTIONS:			
Rapprocher les points d'approvisionnement,		x	
Création et/ou réhabilitation des bornes-fontaines,		x	
Forage de puits et construction de châteaux d'eau.		x	x
Problèmes de facturation,			
Budget et fonctionnement de la Regideso			
Pauvreté et pouvoir d'achat			
SOLUTIONS:			
Supprimer la facturation forfaitaire et installer des compteurs,		x	
Mettre en place une politique de tarification (réduire le coût de l'eau),	x	x	
Revoir le salaire minimum en vue de l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs,	x		
Affectation des recettes de la Regideso au fonctionnement de la régie,	x	x	
Décentralisation dans la gestion financière et décisionnelle.	x	x	
Problème de monopole dans la distribution de l'eau			
SOLUTION :			
Augmenter la capacité d'offre de service de la Regideso au travers du recours à la sous-traitance	x	x	x
Manque d'impact du travail des ONG et de concertation avec la Regideso			
SOLUTION :			
Faciliter la concertation et la collaboration entre la Regideso et les ONG	x	x	x

ANNEXE 2

PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS PAR CONSENSUS

Premier niveau de résultats obtenus :

DISCUSSION PARTICIPATIVE POUR LA RECHERCHE DE CONSENSUS

- Acceptation concertée des résultats de la recherche ;
- Conscience collective de l'existence de problèmes, difficultés et solutions, concernant l'accès à l'eau ;
- Etablissement d'un consensus autour de la liste des principaux problèmes qui empêchent l'accès à l'eau potable ;
- Etablissement d'un consensus autour des types de solutions à ces problèmes ;
- Etablissement d'un consensus sur la responsabilité que chaque type d'acteur concerné joue par rapport à la mise en œuvre des solutions (**société civile, pouvoirs publics, communautés de base, Regideso**) ;
- Constitution d'une plate-forme urbaine réunissant les différents types d'acteurs sociaux concernés, autour de la question de l'eau.

Second niveau de résultats obtenus :

DEBUT DE L'ASSIMILATION, ACCEPTATION ET MISE EN MARCHÉ D'UNE PRATIQUE COLLECTIVE

- **Implication de l'Université** en tant que **catalyseur** du processus et comme **organisme ressource au service du développement local** ;
- **Constitution d'un espace de dialogue** au sein duquel traiter ouvertement des problèmes qui empêchent le développement local ;
- **Reconnaissance de la nécessité et possibilité de réunir dans un même espace de concertation, les différents acteurs actifs au niveau local** (société civile, pouvoirs publics, entreprises, bailleurs), pour discuter, analyser et trouver des solutions aux problèmes qui font obstacle au développement local ;
- **Appropriation de la méthodologie et du processus par les acteurs** (recherche de l'Université, restitution des résultats de cette recherche aux acteurs concernés, débats, analyse et recherche de solutions sous une forme collective en visant la recherche de consensus et l'établissement des responsabilités de chaque acteur, constitution immédiate d'une plate-forme pour la mise en place immédiate des consensus établis par les participants) ;
- Intérêt, implication et **engagement de chaque homme et femme**, en tant que citoyen concerné et responsable, et en tant que membre de tel ou tel groupe de la société, dans la recherche de solutions aux problèmes locaux ;
- **Intérêt de l'Université à être un acteur partie prenante**, en mettant son savoir-faire académique, au travers d'apports techniques et scientifiques, au service du développement de ce processus de dialogue et consensus entre société civile et pouvoirs publics ;
- **La recherche-action** comme instrument catalyseur du processus.

Troisième niveau de résultats obtenus : ETABLISSEMENT d'un CONSENSUS sur la CONTINUITE du PROCESSUS

Au niveau local

Commencer à mettre en œuvre les stratégies pour solutionner les problèmes qui empêchent l'accès de tous à l'eau potable :

- élection des membres composant la plate-forme urbaine constituée de 7 représentants de la société civile, 14 représentants des pouvoirs publics (7 pour le « pouvoir public debout », c'est-à-dire les politiques, et 7 pour le « pouvoir public assis », c'est-à-dire les fonctionnaires), 2 représentants de l'entreprise de régie des eaux et 2 représentants de l'Université ;
- recherche permanente de solutions durables comme base de l'établissement de consensus sur la question de l'eau ;

- application possible de la même méthodologie et du même processus en vue de la recherche de solutions pour les autres problèmes identifiés au cours de l'enquête participative (accès à l'électricité, à la santé, à l'éducation, etc.)

Au niveau international

Le centre international Développement et Civilisations – Lebrat-Irfed et son réseau Afrique continuent à apporter :

- intérêt et engagement pour que le processus se déroule et produise des résultats ;
- appui aux acteurs locaux pour qu'ils ne perdent pas de vue la méthodologie et le processus qui ont été utilisés.

ANNEXE 3

LES DIFFERENTS ACTEURS ET LEURS RÔLES

Le rôle de la plate-forme « eau »

Le travail de la plate-forme « accès à l'eau potable » consiste en plusieurs étapes :

1→ Tenue d'une première réunion dont l'ordre du jour sera l'organisation du fonctionnement interne de la plate-forme urbaine et la définition des critères de constitution des plate-formes communales :

- a. Appuyer la constitution des plate-formes communales et assurer l'égalité de représentation entre les hommes et les femmes, et entre la société civile et les pouvoirs publics. (Ces points n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante lors de la constitution de la plate-forme urbaine.)
- b. Comme il s'agit d'un processus participatif, il faut veiller à ce que les consensus établis soient repris dans des documents, et que ceux-ci soient diffusés dans chaque commune, en installant des panneaux d'affichage public s'ils n'existent pas déjà, et en recourant de façon massive aux organes de communication sociaux et aux réseaux des ONG, Eglises et associations de base. Cela permettra à la population, dans chaque commune, de connaître et de vérifier l'information.

2→ Tenue d'une réunion pour étudier et débattre du document de consensus, afin d'aboutir à un nouveau consensus sur :

- a. Quelle stratégie de mise en œuvre de chaque solution (locale, mixte et externe) et sur les responsabilités de chaque type d'acteur ;
- b. Quelle hiérarchisation des stratégies en fonction des priorités ;
- c. Quelles ressources utiliser (locales, mixtes ou externes), en terme de

qualité et quantité (ressources humaines, matérielles et financières) ;

- d. Où mettre en œuvre chaque stratégie ;
- e. Quand commencer cette mise en œuvre ;
- f. Quels sont les objectifs à atteindre et quelles en sont les échéances.

3→ Tenue d'une réunion élargie pour présenter et soumettre à approbation les résultats de la deuxième réunion ;

4→ Remise à l'Université des résultats du premier et du deuxième consensus, afin qu'elle les traduise en document de projet de développement du secteur de l'eau à Lubumbashi. Ce projet devra prendre en compte les différentes phases de déroulement du processus et la prévision des coûts.

5→ Une fois le document de projet élaboré, l'Université devra en faire une restitution à la plate-forme « eau » (par exemple lors d'une table ronde). La plate-forme, à son tour, devra la soumettre au groupe élargi pour approbation.

6→ Demander un rendez-vous auprès du Maire de Lubumbashi, pour lui présenter le projet approuvé par le groupe élargi, et le solliciter afin qu'il organise une conférence de bailleurs, où seront présents les organisations internationales et les organismes de coopération concernés par le thème de l'eau ;

7→ Mise en œuvre par le Maire de Lubumbashi des démarches d'organisation de la conférence des bailleurs ;

8→ Tenue de la conférence des bailleurs en présence de la plate-forme « eau », de l'Université, des organisations internationales et des organismes de coopération. L'objectif de cette conférence est de présenter le projet aux bailleurs de fonds potentiels, et d'argumenter sur les avan-

tages à collaborer à ce type de processus de recherche de solutions sous une forme concertée et consensuelle.

9→ Une fois le consensus établi, pourra débiter la mise en place du projet, aboutissement d'un processus de préparation d'une planification participative en vue de solutionner les problèmes qui font obstacle à l'accès de tous à l'eau potable.

Cette démarche pourra être utilisée pour aborder les autres problèmes identifiés lors de la recherche.

Le rôle de l'Université

Les responsabilités suivantes incombent à l'Université, comme agent catalyseur de la méthodologie et comme appui intellectuel à la démarche :

1→ Appuyer la préparation de l'agenda et du calendrier de discussion des problèmes, tant de la plate-forme « eau » que des ateliers débattant des autres thèmes de développement ;

2→ Faciliter et conseiller les ateliers, et appuyer techniquement les réunions de la plate-forme « eau » ;

3→ Réfléchir de façon critique et permanente sur la démarche, et rétroalimenter les acteurs impliqués en leur restituant le résultat de ces réflexions, comme un outil d'analyse et de compréhension de la démarche.

4→ Faciliter et participer à l'élaboration, la présentation et l'argumentation de projets de développement autour de chaque problème identifié lors de la recherche, en se basant sur les consensus établis au cours des ateliers de dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics.

5→ Intéresser les étudiants et les professeurs du département de sciences sociales, ainsi que les organismes académiques (belges ou autres), avec lesquels l'Université est en partenariat sur ces questions, afin que ces processus

participatifs de recherche de solutions de développement deviennent des thèmes de recherche, et donnent lieu à la réalisation de thèses, conférences, publications et autres activités académiques.

6→ Rendre possible l'introduction de la recherche-action comme l'une des aires d'exploration académique, ce qui permettrait à l'Université de Lubumbashi d'apporter une grande contribution à la naissance d'une nouvelle génération de chercheurs académiques au service des questions pratiques de développement local.

7→ Appuyer la démarche en termes de documentation et bibliographie sur ces questions de développement.

Le rôle de la coordination

Il a été convenu que le Comité ad-hoc local qui s'était créé pour acheminer la préparation de cet atelier devrait continuer à exister, se transformer en instance de coordination et jouer un rôle prépondérant dans le déroulement de la démarche, afin que les problèmes identifiés lors de la recherche menée auprès de la population puissent être discutés et aboutir à des solutions sous forme de projets de développement de la ville de Lubumbashi.

Cette instance de coordination devra être composée de représentants des trois parties : société civile, pouvoirs publics et Université, cette dernière jouant le rôle de secrétariat exécutif. L'instance de coordination devra par conséquent :

1→ revoir sa composition (par rapport à celle du comité mis en place pour la préparation de l'atelier « eau »), en s'appuyant sur des acteurs pouvant dégager du temps pour le fonctionnement du groupe ;

2→ solliciter l'Université de Lubumbashi pour que celle-ci propose à certains professeurs, assistants, et si possible étudiants, de s'intéresser à la démarche participative de projets de développement

local, et puissent travailler en équipe sur ce processus-programme. Ce groupe pourrait alors facilement constituer le secrétariat exécutif de l'instance de coordination ;

3→ solliciter le secrétariat exécutif afin qu'il prépare un programme de travail et de coordination ;

4→ imprimer une dynamique qui permette la réalisation des ateliers abordant les problèmes autres que l'eau, et ce dans un délai rapide, afin de ne pas perdre l'élan des acteurs impliqués dans le premier atelier. Ne pas perdre de temps dans la mise en œuvre de ces processus de recherche de solutions et des mécanismes de fonctionnement participatif, permettra aux acteurs impliqués de conforter leurs espoirs de voir la démarche aboutir à des résultats concrets ;

5→ créer un système qui facilite la communication entre les membres de la coordination et le secrétariat exécutif ;

6→ tenir informées, de manière permanente, les entités gouvernementales, qu'elles soient locales, provinciales ou nationales si nécessaire, des programmes et étapes réalisés, de façon à mobiliser les ressources morales, matérielles ou financières pour appuyer le processus.

Le rôle des acteurs locaux

Comme toutes les activités de ce processus concernent les acteurs locaux (société civile et pouvoirs publics), ceux-ci devront s'impliquer dans la réflexion permanente sur les points suivants :

1→ Processus de développement durable ou de développement alternatif ? Il est important de se poser la question et d'analyser quel est le processus le plus viable, afin d'identifier le type d'investissement que l'un et l'autre requièrent (au niveau du temps et des ressources humaines, matérielles, financières).

2→ Il est également important de réfléchir à la forme d'implication de chaque acteur dans le processus de développement : implication passive ou implication active ? Une implication active suppose de se doter de connaissances, de savoir-faire, de savoir être. Ainsi la connaissance peut constituer le pouvoir, et avoir le pouvoir, c'est être indépendant dans ses choix d'avenir (ceci est un processus long).

Une implication passive laisse à autrui le pouvoir de « faire pour » les acteurs, d'apporter ce que les acteurs auront à utiliser. En fin de compte, cela retire aux acteurs la capacité de choisir ce qu'ils veulent être.

3→ Un autre défi auquel les acteurs locaux doivent réfléchir, est le principe suivant : le développement est entre les mains de chaque citoyen, le développement commence dans le foyer même de chaque citoyen ou de chaque famille ;

4→ Exiger que les institutions de la sphère publique et de la société civile fournissent les outils qui permettent le dialogue, l'analyse et la compréhension du déroulement du processus ;

5→ Utiliser de façon consensuelle et intelligente les instruments de travail et d'analyse mis à leur disposition ;

6→ Permettre l'établissement conscient d'un consensus sur la représentativité des parties concernées par le dialogue sur le développement durable de Lubumbashi ; plutôt que de se situer en « bénéficiaires », il s'agit d'être parties prenantes, de se situer en **être humains acteurs**.

7→ Faire l'effort de s'informer et de se documenter.

Le rôle du centre Développement et Civilisations – Lebret-Irfed et de son réseau

Le Centre international et le réseau Lebret-Irfed Afrique ont donné l'impulsion du processus. Ils ont le devoir moral de continuer leur appui, et surtout d'encourager les acteurs locaux à assumer et intérioriser, c'est-à-dire s'appropriier, le processus. Pour cela, ils devront :

1→ Maintenir des contacts permanents avec les acteurs locaux du processus ;

2→ Appuyer en partenariat les démarches de l'instance de coordination locale pour permettre des voyages périodiques des membres du Centre ou du réseau Lebret-Irfed, afin que ceux-ci puissent apporter un appui méthodologique à la réalisation de certaines étapes (ateliers de dialogue

entre la société civile et les pouvoirs publics, travail de la plate-forme « eau » pour aboutir à l'étape suivante du processus) ;

3→ Permettre, autant que possible, que les acteurs locaux puissent diffuser l'expérience de ce processus participatif, au travers de la participation à des rencontres régionales ou internationales, ou par le biais de la revue **développement et civilisations** et de sa feuille INFO ;

4→ Faciliter la recherche d'inputs techniques et méthodologiques, y compris bibliographiques ;

5→ Continuer à motiver les acteurs locaux en vue de la constitution d'un noyau du réseau Lebret-Irfed à Lubumbashi.

ANNEXE 4.

INTERVENTION DE LILY RAZAFIMBELO, MADAGASCAR

Voarisoa Observatoire : une expérience de concertation collectivité décentralisée / population / secteur privé

Voarisoa Observatoire - Environnement et produits toxiques est une ONG née à la suite d'un projet suisse qui portait sur la même problématique. Il a été repris par les membres malgaches qui sont intervenus dans le cadre du projet en 2000. Son objectif principal est d'approfondir la prise de conscience, à tous les niveaux, en vue d'atténuer les effets dommageables et les risques posés par une gestion inadéquate des produits chimiques.

Elle a défini deux missions principales :

- promouvoir les alternatives à l'emploi des substances chimiques potentiellement toxiques,
- appuyer toute action de renforcement des compétences nationales en matière de gestion des substances chimiques potentiellement toxiques pour la personne humaine et l'environnement.

Voarisoa a développé des stratégies et démarches pour mener à bien ses activités :

- approche recherche-action-développement,
- capitalisation systématique,
- mise au centre de toutes ses interventions de la personne humaine et de son savoir-faire,
- valorisation de l'expertise nationale,
- appuis ponctuels et de court terme en concertation permanente avec les acteurs concernés.

Voarisoa est en position d'agent d'information, facilitateur et modérateur.

L'expérience présentée porte sur une initiative que Voarisoa Observatoire a menée conjointement avec une commune suburbaine d'Antananarivo puis a étendue

à deux autres communes urbaines pour la « mise en place de base de données / outil de veille dans le système de développement de la sécurité chimique d'une localité ».

Les étapes de mise en œuvre de l'initiative :

1. à la suite d'une étude menée par une étudiante sur les déchets ménagers dans sa commune et qu'un membre de Voarisoa a encadrée, la maire de celle-ci a soumis à Voarisoa l'idée de mettre en place un système de sécurité chimique, sa commune concentrant la plus grande zone industrielle de Madagascar (plus de 40% des activités industrielles) ;
2. plusieurs séances de travail ont abouti à l'élaboration d'un projet et à l'identification de tous les acteurs concernés et qui devaient être impliqués : la population (écoles, secteur de la santé, chefs de quartier fokontany, Eglises), la société civile et les entreprises et industries ;
3. la 1^{ère} rencontre de tous les acteurs identifiés a été organisée par la Mairie pour présenter la problématique, la démarche et la philosophie du projet dont l'objectif fondamental était de rapprocher autour d'une table tous les acteurs qui, au départ, n'avaient pas les mêmes intérêts et ne pouvaient pas s'entendre et se concerter en vue de résoudre un problème majeur : assurer la sécurité de tous ;
4. il a fallu plusieurs réunions avant que tous les acteurs acceptent la

- nécessité de mettre en place ce système de veille pour la sécurité chimique et d'impliquer les départements ministériels en charge de la problématique (Ministère de l'Environnement et celui de l'Industrie) ;
5. par consensus, une étude a été décidée pour connaître la situation réelle en matière de sécurité chimique et de risques, au niveau des entreprises (caractéristiques, activités, produits utilisés, déchets, système de sécurité déjà mis en place...), de la population (existence ou non de cas d'intoxication, perception du niveau de pollution...), de la commune (différents paramètres environnementaux de la localité : eaux de surface, eaux souterraines, déchets, santé...) Une sorte de cartographie des Objets à risques, Objets menacés, Zones à risques et Périmètre de sécurité a été ainsi constituée ;
 6. restitution des résultats de l'étude diagnostique de la Sécurité chimique au niveau des localités lors d'un atelier de validation de celle-ci et de la proposition d'un système de développement de la sécurité chimique (ensemble de procédures visant à protéger la population, les biens et l'environnement autour du site de l'accident contre les conséquences éventuelles d'une situation d'urgence), notamment la mise en place d'une structure de gestion au niveau de la commune ;
 7. mise en place de la « Commission communale sur la Sécurité chimique » au sein de la Mairie composée de représentants de la Mairie, de la population/société civile, des entreprises/opérateurs ;
 8. ateliers successifs pour validation du mécanisme de fonctionnement du système de veille (banque de données, tableau de bord) et des outils de risques (carte des risques, plan d'urgence) ;
 9. ateliers de formation en vue du renforcement des capacités des membres de la structure : formation sur la sécurité chimique, appui technique et matériel ;
 10. activités de sensibilisation des parties prenantes : Mairie, industriels et opérateurs, société civile, responsables au niveau de la santé et de la sécurité publique, et population en général.
- Après trois ans d'activité, la Commission communale est opérationnelle dans deux communes et en cours de validation dans une région de la côte Est de l'île.
- De cette expérience on peut tirer quatre remarques essentielles qui s'intègrent bien dans la dynamique de ce processus de mise en relation entre société civile et pouvoirs publics :
1. le parallélisme entre le processus qui a abouti à la création de la plateforme « accès à l'eau potable » durant l'atelier de Lubumbashi et celui initié par Voarisoa Observatoire, conduisant à la mise en place des « commissions communales sur la sécurité chimique » ;
 2. un tel processus est long parce qu'il appelle un changement de mentalité, de mode de fonctionnement et de comportement des différents acteurs ;
 3. il a mis en évidence la nécessité de favoriser des espaces de dialogue, de concertation et d'actions afin que des solutions soient appropriées par tous les acteurs concernés ;
 4. il a mis en confiance des acteurs au départ campés dans leurs intérêts propres, mais parvenus à se convaincre que le changement est possible en donnant du sens à l'action de chacun.

INTERVENTION DE CARLOS ROQUE, MOZAMBIQUE

Idées-clefs pour la mobilisation de la population ; Questions pour la suite de l'action

Une des tâches d'une équipe pluridisciplinaire d'appui au développement participatif est de créer des idées-clefs autour desquelles éduquer et mobiliser la population pour ce type de démarche.

Première idée-clef : le développement concerne chaque citoyen, chaque ménage.

Au Mozambique, l'expérience a été menée d'identifier les associations locales dans chaque quartier de Maputo pour, en collaboration avec les pouvoirs publics, mobiliser les gens afin qu'ils se mettent au service du développement du quartier.

Des groupes de jeunes, appuyés par des chercheurs de l'Université, sont devenus éducateurs civiques de la population et ont recueilli, dans chaque famille, ce que les gens avaient à dire sur :

- les problèmes qui empêchent le développement,
- les propositions de solution,
- la hiérarchisation, la priorité des difficultés à résoudre,
- la responsabilité de la famille, de l'Etat.

Deuxième idée-clef : l'obtention de consensus au sein de la société civile et dans le dialogue entre société civile et pouvoirs publics

Ce travail de collecte des problèmes et propositions a été fait dans chaque quartier, et une liste commune des problèmes

et solutions a été établie pour toute la ville. Des « noyaux de développement » ont été créés, correspondant à différents niveaux municipaux : quartier, localité, direction générale, etc.

L'étape suivante a été l'établissement d'un dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics, à partir de problèmes concrets et de propositions concrètes, afin d'élaborer un plan de développement de la ville.

Troisième idée-clef : le développement est entre les mains de chaque citoyen et commence au sein de chaque ménage

Si un problème donné ne trouve pas de solution au sein du ménage, alors il faut chercher à établir une collaboration avec d'autres ménages.

Avant de mobiliser des ressources externes (auprès d'autres quartiers ou entités extérieures), il faut chercher à résoudre les problèmes avec les ressources locales (connaissances locales). Cela peut aboutir à des mises en œuvre de solutions utilisant des ressources mixtes, mêlant le local et l'externe.

Questions pour la suite de l'action

Ici, à Lubumbashi, ce qui s'est déroulé pendant l'atelier est le début d'un processus de développement. Quelques questions peuvent guider la suite de l'action :

- Voulons-nous que ce développement soit durable, c'est-à-dire qu'il prenne en compte les générations futures ? Dans ce cas, il faut réfléchir aux moyens à investir (ressources humaines, matérielles, financières), et prendre conscience que cette démarche prend du temps.
- Voulons-nous être acteurs actifs de ce développement, ce qui implique un effort de construction de capacités et de connaissances, une participation dans le processus, ou bien bénéficiaires passifs, consommateurs de programmes conçus de façon exogène qui ne valorisent pas les savoir-faire et savoir-être de chacun ?

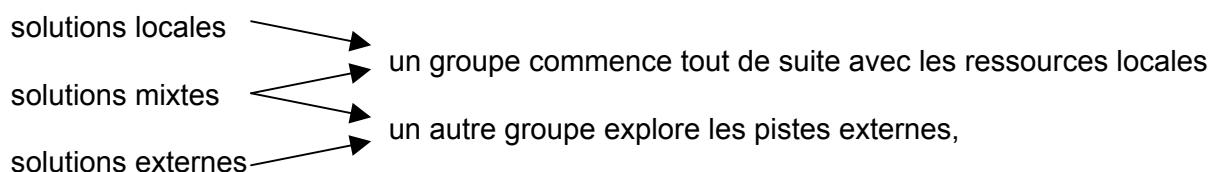
L'atelier a permis l'établissement de consensus sur :

- l'acceptation des résultats de la recherche,
- la création d'un espace et d'un moment de discussion entre société civile et pouvoirs publics. La diversité des opinions est riche et porteuse de propositions consensuelles et équitables.
- l'identification des difficultés, la proposition de solutions et l'attribution des responsabilités afférentes.

Maintenant se posent les questions suivantes :

- comment veiller à rétablir l'équilibre entre la participation de la société civile (en minorité numérique dans l'atelier), et celle des pouvoirs publics (qui doivent apprendre à ne pas avoir peur de la société civile, surtout si l'on travaille dans le sens d'un développement durable),
- qui va faire quoi ? Comment ?
- avec quelles ressources ?
- quand va-t-on commencer ?

L'assemblée des participants a établi une première stratégie, la mise place de la plate-forme « eau », structure multi-acteurs, dont la tâche est de hiérarchiser les actions et de les planifier : quel type de solutions va-t-on mettre en place ?



ANNEXE 5.

Liste de membres de la plate-forme « eau »

Après concertation, les personnes suivantes ont été désignées :

Entité	Identité	Fonctions
Université	Lunda Ilunga	Professeur UNILU
	Professeur Mbuyu Numbi	Professeur UNILU
Commune annexe	Kabinda Difunkwa Victor	Chef de quartier adjoint Kasu~ami
	Françoise Luta Mwika	Quartier Kalebuka
	Ngoie Sakombi Jean	Superviseur environnement C/annexe
Commune Kamalondo	Katongola Lwamba	Chef de bureau
	Mme Mukendi Kankesa Fifi	Superviseur Zone de santé Kama.londo
	Dr. Dany Kasongo	Superviseur ONG BUM.I
Commune Kampemba	Masungu Wa Kyanda Marie Béatrice	Chef de quartier adjoint
	Monga Banza Kyatamine	Intendant zone de santé Tshlamilemba
	Nzeba Mwa Musadi Nelly	Mairie
Commune Lubumbashi	ShimbaNgangole	Chef de bureau
	Fely Mukubu Kalombola	Chef de service environnement
	Michel Omanga Wedy	Président ONG Ingénieur Sans Frontières
	Jean Katanga	Directeur technique ONG Premi-Congo
Commune Ruashi	Katchongo Iswamo	Chef de quartier Kalebuka
	Felix Kabemba	Superviseur zone de santé Ruashi
	Lucien Mbuyu	Directeur des opérations ONG ASEMIR
Commune Kenya	Jean Pi Mukoma Musense	Marché Kenya
	Lutula Bin Kasongo	Directeur des études Institut Juwa, chef d'avenue circulaire cf. Kenya
	Edouard Kambol	Agronome de Sadri
Commune Katuba	Deo Mulay Ngoie	Chef de quartier Musumba
	Jean-Claude Kasongo Katila	Superviseur eau et assainissement, zone de santé Katuba
	Denise Ngobela Sambwe	ONG GANVE

Liste établie à Lubumbashi, le 7 juillet 2007
 par Aimé Kakudji Kyundu
 -Rapporteur général-